

AR Prefecture

063-216302588-20240405-DEL2024040503-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

DEL2024040503

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 14

PROCURATION : 0

VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Quatre, le Cinq Avril à Dix Neuf heures et Trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène VERNET Thimothée.

Absents :

Procuration :

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 1.2311-5,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024 relative au Compte de gestion du budget général pour l'exercice 2023,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024 adoptant le compte administratif du budget général pour l'exercice 2023,

Considérant les résultats cumulés de l'exercice 2023 du budget général, lesquels font apparaître :

CA 2023	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	801 820.81	900 776.16
Recettes	1 119 507.81	603 572.08
Résultat 2023	318 227.00	- 297 204.08
Report 2022	722 445.82	- 338 810.04
Résultat cumulé 2023	1 040 672.82	- 636 014.12

Considérant par ailleurs les crédits reportés sur l'exercice 2023 :

AR Prefecture

DEL2024040503

063-216302588-20240405-DEL2024040503-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

Dépenses	436 363.79
Recettes	631 863.71

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,*

- Décide de procéder à l'affectation des résultats 2023 – budget général – de la manière suivante :
 - Section de fonctionnement
Recettes (article 002) : 600 158.62€
 - Section d'investissement
Recettes (article 1068) : 440 514.20€
Dépenses (article 001) : 636 014.12€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

